

CONTRE LA CRIMINALISATION DE L'ANTIFASCISME, LA SOLIDARITÉ EST NOTRE ARME !

L'antifascisme radical est aujourd'hui dans la ligne de mire de la police : en deux jours, à Paris et en banlieue parisienne, on compte trois cas de mise en garde à vue pour des durées allant de 24 à 36 heures, et deux perquisitions de domiciles avec de forts déploiements policiers.

Le prétexte de cette vague de répression est déjà ancien : ces trois personnes sont soupçonnées d'avoir participé à des actions antifascistes au cours du mois de mai dernier, ayant permis d'empêcher coup sur coup une manifestation où se retrouve la fine fleur des fascistes français et un meeting du groupuscule néofasciste des Identitaires. Face à ces deux succès consécutifs où l'antifascisme radical parisien a prouvé qu'il était encore capable d'engager et de gagner un rapport de force non seulement avec les fascistes, mais aussi avec l'Etat, celui-ci a donc décidé de réagir – comme il le fait toujours, par l'intimidation et la répression.

Les faits incriminés ne peuvent en rien expliquer ce déploiement de force policier. Ils sont mineurs (diffusion de tracts, graffitis...), sans commune mesure avec la mise en l'œuvre de lourds moyens policiers (mobilisation de nombreux fonctionnaires, ainsi que de technologies de repérage des téléphones portables et d'Internet). L'essentiel est ailleurs, comme dans la répression qui s'est abattue sur certains individus mobilisés aux côtés des sans-papiers : recueillir de l'information sur les milieux politisés, donc dangereux du point de vue policier, et intimider les individus engagés pour un changement social radical.

Cette vague de répression s'inscrit dans une politique globale, à l'œuvre dans tous les pays de l'Union européenne, aux Etats-Unis ou en Russie. Une politique de longue haleine à laquelle la droite comme la gauche françaises ont contribué ; une politique sécuritaire, où la moindre différence, sexuelle, culturelle, sociale ou politique, peut devenir a priori suspecte.



Les lois sécuritaires qui donnent toujours plus de pouvoir aux forces de répression, l'assimilation absurde de toute lutte sociale à un terrorisme fantasmé qui sert de prétexte au renforcement d'un véritable terrorisme d'Etat, mais aussi les différentes mesures qui accroissent le pouvoir du patronat au détriment de travailleurs précarisés, toutes ces mesures ont le même but : insécuriser la population pour mieux sécuriser l'ordre social capitaliste et étatique.

Cet événement nous rappelle que l'antifascisme est une lutte qui se mène sur deux fronts : contre les mouvements d'extrême droite et néofascistes, mais aussi contre l'Etat qui, même s'il n'est pas fasciste, ne s'est jamais privé d'instrumentaliser le fascisme ou d'emprunter ses techniques pour assurer la stabilité de l'ordre social. Il nous rappelle que l'Etat de droit est, aujourd'hui comme toujours, subordonné à la raison d'Etat, que les promesses du libéralisme valent moins que les intérêts du capitalisme ou la stabilité de l'ordre social et étatique, que la police l'emporte encore et toujours sur la justice. Face à ces menées répressives, nous appelons à la vigilance et à la solidarité de toutes les organisations et de tous les individus engagés dans la lutte antifasciste radicale, dans le combat pour l'autonomie et pour une alternative sociale radicale, égalitaire et libertaire.

PAS DE JUSTICE, PAS DE PAIX !

**NI PRISON, NI RÉPRESSION N'ARRÊTERONT NOS RÉBELLIONS !
AUTONOMIE POUR TOUTES ET TOUS !**

Premiers signataires : Réseau No Pasaran, Observatoire des Libertés Publiques, Confédération Nationale du Travail (CNT), Fédération anarchiste, Alternative libertaire, Solidarité Résistance Antifasciste (SRA)...

CONTRE LA CRIMINALISATION DE L'ANTIFASCISME, LA SOLIDARITÉ EST NOTRE ARME !

L'antifascisme radical est aujourd'hui dans la ligne de mire de la police : en deux jours, à Paris et en banlieue parisienne, on compte trois cas de mise en garde à vue pour des durées allant de 24 à 36 heures, et deux perquisitions de domiciles avec de forts déploiements policiers.

Le prétexte de cette vague de répression est déjà ancien : ces trois personnes sont soupçonnées d'avoir participé à des actions antifascistes au cours du mois de mai dernier, ayant permis d'empêcher coup sur coup une manifestation où se retrouve la fine fleur des fascistes français et un meeting du groupuscule néofasciste des Identitaires. Face à ces deux succès consécutifs où l'antifascisme radical parisien a prouvé qu'il était encore capable d'engager et de gagner un rapport de force non seulement avec les fascistes, mais aussi avec l'Etat, celui-ci a donc décidé de réagir – comme il le fait toujours, par l'intimidation et la répression.

Les faits incriminés ne peuvent en rien expliquer ce déploiement de force policier. Ils sont mineurs (diffusion de tracts, graffitis...), sans commune mesure avec la mise en l'œuvre de lourds moyens policiers (mobilisation de nombreux fonctionnaires, ainsi que de technologies de repérage des téléphones portables et d'Internet). L'essentiel est ailleurs, comme dans la répression qui s'est abattue sur certains individus mobilisés aux côtés des sans-papiers : recueillir de l'information sur les milieux politisés, donc dangereux du point de vue policier, et intimider les individus engagés pour un changement social radical.

Cette vague de répression s'inscrit dans une politique globale, à l'œuvre dans tous les pays de l'Union européenne, aux Etats-Unis ou en Russie. Une politique de longue haleine à laquelle la droite comme la gauche françaises ont contribué ; une politique sécuritaire, où la moindre différence, sexuelle, culturelle, sociale ou politique, peut devenir a priori suspecte.



Les lois sécuritaires qui donnent toujours plus de pouvoir aux forces de répression, l'assimilation absurde de toute lutte sociale à un terrorisme fantasmé qui sert de prétexte au renforcement d'un véritable terrorisme d'Etat, mais aussi les différentes mesures qui accroissent le pouvoir du patronat au détriment de travailleurs précarisés, toutes ces mesures ont le même but : insécuriser la population pour mieux sécuriser l'ordre social capitaliste et étatique.

Cet événement nous rappelle que l'antifascisme est une lutte qui se mène sur deux fronts : contre les mouvements d'extrême droite et néofascistes, mais aussi contre l'Etat qui, même s'il n'est pas fasciste, ne s'est jamais privé d'instrumentaliser le fascisme ou d'emprunter ses techniques pour assurer la stabilité de l'ordre social. Il nous rappelle que l'Etat de droit est, aujourd'hui comme toujours, subordonné à la raison d'Etat, que les promesses du libéralisme valent moins que les intérêts du capitalisme ou la stabilité de l'ordre social et étatique, que la police l'emporte encore et toujours sur la justice. Face à ces menées répressives, nous appelons à la vigilance et à la solidarité de toutes les organisations et de tous les individus engagés dans la lutte antifasciste radicale, dans le combat pour l'autonomie et pour une alternative sociale radicale, égalitaire et libertaire.

PAS DE JUSTICE, PAS DE PAIX !

**NI PRISON, NI RÉPRESSION N'ARRÊTERONT NOS RÉBELLIONS !
AUTONOMIE POUR TOUTES ET TOUS !**

Premiers signataires : Réseau No Pasaran, Observatoire des Libertés Publiques, Confédération Nationale du Travail (CNT), Fédération anarchiste, Alternative libertaire, Solidarité Résistance Antifasciste (SRA)...